



CORRIGENDUM AUX CONSIGNES DE SECURITE DES BBOX

**Modem Bbox Fibre-Wi-Fi® 6 (F5688b), Bbox Wi-Fi® 6E (F5688b-v2),
Bbox Wi-Fi® 6 (PRV36AX349B), Bbox Wi-Fi® 6 (FGA2234BYT)**

Les corrections suivantes sont apportées aux consignes de sécurité des Produits Modem Bbox Fibre-Wi-Fi® 6 (F5688b), Bbox Wi-Fi® 6E (F5688b-v2) :

La consigne suivante est ajoutée : « Les ports Ethernet du Produit sont destinés à être connectés à des câbles situés exclusivement à l'intérieur du bâtiment d'installation du Produit et qui ne se terminent pas sur un équipement distant référencé sur un autre réseau de mise à la terre. »

Dans le chapitre ALIMENTATION ÉLECTRIQUE, le terme « alimentation à neutre indépendant » est remplacé par le terme « alimentation à neutre impédant ».

Le chapitre :

RACCORDS OPTIQUES AUTORISÉS

Si nécessaire, seuls les modules optiques sélectionnés et fournis par Bouygues Telecom doivent être utilisés. En cas d'insertion de l'un de ceux-ci, le Produit est alors un APPAREIL À LASER DE CLASSE 1 conforme à la norme EN 60825-1:2014.

est remplacé par :

RACCORDS OPTIQUES AUTORISÉS

Si nécessaire, seuls les modules optiques sélectionnés et fournis par Bouygues Telecom doivent être utilisés. En cas d'insertion de l'un de ces modules, le Produit devient alors un appareil à laser destiné au grand public, dont l'utilisation prévue est le raccordement à la fibre optique qui donne accès aux services souscrits à Bouygues Telecom.

Le chapitre :

☹ Bouygues Telecom déclare que le Produit est conforme aux directives 2014/53/UE, 2009/125/CE et 2011/65/UE.

est remplacé par :

☹ Bouygues Telecom déclare que le Produit est conforme aux directives 2014/53/UE, 2009/125/CE et 2011/65/UE. En cas d'insertion d'un module optique autorisé, le Produit est alors conforme à la norme EN 50689 et la mention ci-dessous s'applique :

APPAREIL À LASER DE CLASSE 1 DESTINÉ AU GRAND PUBLIC

EN 50689:2021

Dans le tableau qui décrit les symboles, la mention APPAREIL À LASER DE CLASSE 1 est remplacée par la mention :

APPAREIL À LASER DE CLASSE 1 DESTINÉ AU GRAND PUBLIC

EN 50689:2021

Les corrections suivantes sont apportées aux consignes de sécurité des Produits Bbox Wi-Fi® 6 (PRV36AX349B), Bbox Wi-Fi® 6 (FGA2234BYT)

La consigne suivante est ajoutée : « Les ports Ethernet du Produit sont destinés à être connectés à des câbles situés exclusivement à l'intérieur du bâtiment d'installation du Produit et qui ne se terminent pas sur un équipement distant référencé sur un autre réseau de mise à la terre. »

Le chapitre :

Ce symbole alerte l'utilisateur de la présence d'instructions importantes. Veuillez lire attentivement et si vous avez un doute sur l'installation ou l'utilisation, contactez votre Service Client. Les instructions s'appliquent au « Produit » qui désigne votre équipement Bbox et ses accessoires (câbles, fils, bloc d'alimentation...). Ce Produit est un APPAREIL À LASER DE CLASSE 1 conforme à la norme EN 60825-1:2014.

est remplacé par :

Ce symbole alerte l'utilisateur de la présence d'instructions importantes. Veuillez lire attentivement et si vous avez un doute sur l'installation ou l'utilisation, contactez votre Service Client. Les instructions s'appliquent au « Produit » qui désigne votre équipement Bbox et ses accessoires (câbles, fils, bloc d'alimentation...).

L'alinéa « Le marquage du Produit et le marquage concernant le laser sont situés sur le fond du Produit » est remplacé par « Le marquage du Produit est situé sur le fond du Produit ».

Dans le chapitre ALIMENTATION ELECTRIQUE, le terme « alimentation à neutre indépendant » est remplacé par le terme « alimentation à neutre impédant ».

L'alinéa « L'utilisation prévue du Produit, en tant qu'appareil à laser destiné au grand public, est de le raccorder à la fibre optique qui donne accès aux services souscrits à Bouygues Telecom. » est ajouté.

Le chapitre :

CE Bouygues Telecom déclare que le Produit est conforme aux directives 2014/53/UE, 2009/125/CE et 2011/65/UE et à la norme EN 60825-1 :2014. Le texte complet de la déclaration UE de conformité et les informations selon le règlement (UE) 2019/1782 concernant le bloc d'alimentation fourni avec le Produit sont disponibles à l'adresse internet suivante : www.bouyguetelecom.fr

est remplacé par :

CE Bouygues Telecom déclare que le Produit est conforme aux directives 2014/53/UE, 2009/125/CE et 2011/65/UE et à la norme EN 50689. Le texte complet de la déclaration UE de conformité et les informations selon le règlement (UE) 2019/1782 concernant le bloc d'alimentation fourni avec le Produit sont disponibles à l'adresse internet suivante : www.bouyguetelecom.fr

La mention ci-dessous s'applique au Produit :

APPAREIL À LASER DE CLASSE 1 DESTINÉ AU GRAND PUBLIC

EN 50689:2021

Dans le tableau qui décrit les symboles, la mention APPAREIL À LASER DE CLASSE 1 est remplacée par la mention :

APPAREIL À LASER DE CLASSE 1 DESTINÉ AU GRAND PUBLIC

EN 50689:2021



BOUYGUES TELECOM S.A. Société Anonyme au capital de 929 207 595,48 €. SIREN : 397 480 930 R.C.S. Paris Siège social : 37-39 rue Boissière - 75116 PARIS Octobre 2023 - Imp. Prenant (94) Vitry-Sur-Seine - DOC903935 - 3526359039357. Corrigendum 10102023.